



Luxembourg, le 13 août 2026

Objet : Résumé de la demande d'autorisation **2026-001690** dans le cadre de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles.

Madame/Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente et conformément à l'article 59 paragraphe 8 de la prédite loi, le service autorisations de l'Administration de la nature et des forêts tient à vous informer qu'une demande d'autorisation concernant un projet se situant sur le territoire de votre commune nous est parvenue.

Objet de la demande : une destruction de biotopes au sens de l'article 17 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 dans le cadre de l'aménagement d'îlots de circulation avec piste cyclable sur le territoire de la commune de Leudelange, section A de Leudelange

Référence : **2026-001690**

Date de la demande : **03/08/2026**

Demandeur : **Administration communale de Leudelange**

Parcelle(s) cadastrale(s) : **759/6921, 1806/7965, 759/4509, 759/6694, 760/4510, 531/7034, 756/6918, 531/7981, 653/8224, 653/8222, [...]**

Ce document vous est fourni exclusivement à titre informatif. Aucune action supplémentaire n'est requise de la part de la commune.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

Service autorisations

Courrier établi électroniquement sans signature

Veuillez utiliser la référence **2026-001690** pour toute communication avec nos services.